



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 octobre 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 octobre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme vous le savez, le mandat du Bureau de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs a expiré le 30 septembre 2006. Dans sa résolution 1653 (2006), le Conseil de sécurité a encouragé les pays de la région, en partenariat avec mon Représentant spécial et les autres parties concernées, à achever les préparatifs du deuxième Sommet, qui se tiendra à Nairobi les 14 et 15 décembre 2006.

Dans ces conditions, j'ai l'intention de proroger le mandat du Bureau de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs jusqu'au 31 décembre 2006 en vue d'achever les préparatifs du deuxième Sommet.

Le 27 septembre 2006, la Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie, M^{me} Asha-Rose Migiro, m'a adressé, au nom des 11 pays du champ de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la lettre ci-jointe en me demandant de la porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



**Annexe à la lettre datée du 4 octobre 2006, adressée
au Président du Conseil de sécurité
par le Secrétaire général**

**Lettre datée du 27 septembre 2006,
adressée au Secrétaire général par la Ministre
des affaires étrangères et de la coopération
internationale de la République-Unie de Tanzanie**

Au nom du Comité régional interministériel de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, je tiens à vous remercier sincèrement de l'intérêt personnel et constant que vous manifestez à l'égard des gouvernements et des peuples de notre région. Nous vous savons également gré de l'assistance fournie par le Bureau de votre Représentant spécial.

Le deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la région des Grands Lacs prendra maintenant place à Nairobi (Kenya) les 14 et 15 décembre 2006, après la fin des élections présidentielles en République démocratique du Congo. Le pacte de sécurité, de stabilité et de développement et les protocoles de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sont prêts. Des copies de ces documents ont été transmises officiellement au Bureau des affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies aux fins d'harmonisation. De même, les projets de programme et les descriptifs de projet de chacun des quatre volets thématiques de la Conférence internationale ont été mis au propre et approuvés par les ministres.

La signature du pacte de sécurité, de stabilité et de développement de la Conférence internationale sera l'aboutissement de plus de 10 ans d'efforts intenses et concertés de la part des gouvernements et des peuples de la région des Grands Lacs. Sa mise en œuvre constituera un succès important pour l'ensemble de la région et contribuera à l'instauration d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables.

Les gouvernements et les peuples de la région savent qu'il reste de nombreux problèmes à surmonter, notamment en ce qui concerne la création et la mise en fonction du nouveau secrétariat régional de la Conférence, qui sera chargé de faciliter l'exécution des programmes et des projets. Des consultations sont en cours sur la double question du choix du pays qui accueillera le secrétariat régional de la Conférence et de la nomination de son secrétaire exécutif. L'une et l'autre décisions doivent être prises d'ici au 15 novembre 2006.

À ce propos, le Comité régional interministériel, qui s'est réuni à New York le 22 septembre 2006, m'a chargée de vous demander officiellement de prolonger de six mois – du 1^{er} octobre 2006 au 31 mars 2007 – l'assistance fournie par le Bureau de votre Représentant spécial pour la région des Grands Lacs. Le mandat actuel de ce bureau expire en effet le 30 septembre 2006. Cette prolongation permettra au secrétariat d'achever les préparatifs du Sommet et de faciliter la transition vers le nouveau secrétariat régional de la Conférence.

Au nom du Comité régional interministériel de la région des Grands Lacs, je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter cette question à l'attention du Conseil de sécurité, pour décision.

La Ministre des affaires étrangères
et de la coopération internationale
(*Signé*) Asha-Rose **Migiro**
